

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Lundi 4 Juillet 2018

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres CDTIS : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE - TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission : Vous pouvez joindre la Commission :
Le lundi de 10h à 15h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.f

Courriers envoyés :

- MAIRIES : GRAND-LEMPS – LE TOUVET - ROCHE
- CLUBS : BOSS
- LAURA FOOT : LAURAFoot (Classement : Gymnase et Eclairage OYEU)

Courriers reçus :

- LAURA FOOT : Classement IS
- MAIRIE : GRAND-LEMPS -

INSTALLATION SPORTIVE :

- **Gymnase: MOIRANS Gymnase Pierre BEGHIN – NNI 38239902**

Niveau Futsal 3 avec AOP du 12/12/1995 et Procès-Verbal de la commission de sécurité du 19/10/2017 –

Clst jusqu'au 4 /06 /2028

L'ISLE D'ABEAU – Gymnase Saint HUBERT – NNI 381939901

Niveau Futsal 2 avec AOP du 01/09/1991 – Clst jusqu'au 16/03/2027

- **Installation Sportive : ST Joseph de RIVIERE –Stade Municipal – NNI 384050101**

Niveau 5 avec AOP du 31/08/2006 – **Clst jusqu'au 8/06/2028**

ECHIROLLES – Stade PABLO PICASSO 1 – NNI 381510101 Classé niveau 5SY jusqu'au 20/12/2027

Observations : Prévoir mise en conformité des bancs de touche et tests in-situ pour un classement 4SYE.

St MARTIN D'HERES – Stade AUGUSTE DELAUNE – NNI 384210201 – Classé niveau 5SY jusqu'au 10/12/2027 - prochains tests in-situ avant le 10/12/2022

- **ECLAIRAGE : Confirmation de Classement Fédéral**

GIERES –Parc des Sports PAUL BOURGEAT1 – NNI 381790101 EMH 235lux – FU 0.78 – Em/EM 0.55
Classement E4 jusqu'au 26/01/2019

GIERES – Parc des Sports PAUL BOURGEAT 2 – NNI 381790102 EMH 242lux – FU 0.76 – Em/EM 0.58
Classement E4 jusqu'au 10/09/2018

TIGNIEU JAMEYZIEU – Stade de ROMEYER 2 – NNI 385070102 EMH 230 lux – FU 0.74 – Em/EM 0.61
Classement E4 jusqu'au 12/04/2019

TULLINS – Stade JEAN VALLOIS – NNI 385170101 – EMH 252lux – FU 0.77 – Em/EM 0.61
Classement E4 jusqu'au 13/11/

Informations à tous les Clubs et Propriétaires d'Installations Sportives.

Suite à accident non volontaire, un joueur a été projeté et a chuté lors d'une action de jeu sur une main courante en béton avec des angles. Le joueur a eu une blessure très grave.

Pour cela, il est important de noter les deux points suivants :

1) Une zone de dégagement de 2.50m minimum est obligatoire en périphérie de l'aire de jeu (lignes de touche). Distance entre le bord extérieur de la ligne de touche et le point le plus avancé côté main courante (but football réduit).

2) La protection de l'aire de jeu est constituée par une main courante périphérique totale (Ht 1 à 1.10m). Dans tous les cas, les éléments la constituant ne doivent présenter aucun danger (Arêtes vives, Aspérités, etc..) sur toutes les surfaces.

Conseils : Les clubs qui jouent sur des aires de jeu ne correspondant pas à la Réglementation en vigueur des Terrains et Installations Sportives sont priés de se rapprocher de la CDTIS et d'en informer le propriétaire de l'installation (Mairie, Collectivité..). Ad mail ci-dessus

Rappel : Installations Sportives : Dans le cas d'intempéries avec des aires de jeux impraticables, utilisé le ou les terrains de replis à votre disposition. Article 40 des RG District de l'ISERE.

Ci-dessous liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée **en 2017/2018**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs, les Mairies et/ou les Collectivité concernés.

CROLLES	Stade de la DENT	381400102	Niveau 5SYE	Visite effectuée le 03/05	RV envoyé LAURAFOOT
ST BARTHELEMY de SECHILIENNE	Stade MUNICIPAL	3836400101	Niveau 5	Visite prévue le 14/05	Rap Visite en cours de préparation
VIZILLE	Stade du CES	385620101	Niveau 5S	Visite prévue le 14/05	Rap Visite en cours de préparation
COUBLEVIE	Stade Plan Menu EST 2	381330102	Niveau FOOT à SYE	Visite prévue le 19/06	Rap Visite en cours de préparation
SEYSSINET PARISET	Stade JOSEPH GUETAT 3	384850103	Niveau 5 SYE	Avt le 29/05/2018	
RIVES	Stade CHARVET	383370102	Niveau 5	Visite prévue le 26/05	
NIVOLAS VERMELLE	Stade Municipal	382760101	Niveau 5	Avt le 15/09/2018	
FONTAINE	Complexe sportif Marcel CACHIN	3581690301	Niveau 6	Avt le 28/09/2018	
FROGES	Complexe Sportif MARIUS MARAIS	381750101	Niveau 5	Avt le 08/07/2018	Travx en cours
ECLOSE BADINIERES	Stade Intercommunal	381520101	Niveau 5	Avt le 01/07/2018	Travx en cours

REVEL TOURDAN	Stade communal	383350101	Niveau 5	Avt le 03/11/2018	
ST EGREVE	Stade Jean BALESTAS 1	383820101	Niveau 5	Avt le 03/11/2018	
ST GEOIRE EN VALDAINE	Stade de la MARTINETTE	383860101	Niveau 5	Avt le 03/11/2018	
BEAUREPAIRE	Stade Gaston BARBIER 2	380340102	Niveau Foot A11 SYE	Avt le 05/12/2018	
FITILIEU	Stade MUNICIPAL	380010301	Niveau 6	Avt le 22/12/201/8	

« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Courriers: COUR ET BUIS - FROGES - LAURAFoot – NIVOLAS-VERMELLE

Information

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2017/2018 sont clos.

- 12 dossiers présentés sur la saison 2017/2018
-

DOSSIERS « EQUIPEMENT »

Dossiers validés

N° 8602180101 Mairie CRETS en BELLEDONNE 07 – création terrain grand jeu synthétique éclairé

N° 8602171101 Mairie REVENTIN VAUGRIS 07 – création terrain grand jeu synthétique éclairé

N° 8602171001 Mairie de GIERES 08 – changement du revêtement gazon synthétique

N° 8602171201 Mairie de MENS 02 – vestiaires

N° 8602180102 Mairie de ECLOSE 02 – vestiaires

N° 8602180302 Mairie de ECLOSE 04 – sécurisation

N° 8602180402 Mairie de COURS ET BUIS 02 – vestiaires

N° 8602180403 Mairie de CHABONS 06 – renforcement / amélioration d'un terrain en pelouse naturelle

N° 8602180404 Mairie de CHABONS 04 – sécurisation

**Dossiers EN COURS DE VALIDATION
PAR LA commission fédérale du FAFA**

N° 8602180401 Mairie de NOTRE DAME DE MESSAGE 02 – vestiaires

N° 8602180301 Mairie de MONSTEROUX MILIEU 02 – vestiaires

Dossiers TRANSPORT

N° 8602170301 FC2A Véhicule

*Nous sommes en attente d'informations de la Commission Fédérale sur les critères de subventions
pour la saison 2018/2019*

**Dossier N° 8602170501 Mairie de Pierre-CHATEL – Suite « Horizon Bleu 2016 » dérogation
demandée et accordée Jusqu'au 31/10/2018**

